



Probleme de garde de ma belle fille

Par **maelo**, le **03/12/2008** à **14:14**

bonjour,ma belle fille est suivie en ecoloe specialisee pour ses crises d'epillepsie et est actuellement en internatrnc'est la mere qui en a la gardernnelles habitent tarbes (65) et nous avons ete mutes recemment a paris a 900 kmrnle 11 decembre mon mari et la mere de la petite sont convoques au tribunal devant le procureur de la republique et le juge des enfants sur demande de l'ecole "pour les propos sexuels" que tient ma belle fille l'ecole sait que ca vient de chez sa merernrpar ailleurs la mere a declarer au tel avec mon mari ne plus vouloir de la petiternseulement je suis la et je vais avoir le tres tres mauvais role mais je ne me sens pas capable d'assumer ma belle fille et je m'oppose a sa venue dans notre foyer : elle est dangereuse pour elle et son entourage (nous avons un fils de 2ans et demi), mon mari a du mal a la tenir lors d'une crise alors qu'il est assez fort que ferais je moi lors d'une crise alros que je suis souvent seule avec mon fils ?, elle vole son entourage (camarades et professeurs) et j'en apsse d'autre sinon ce serait bien trop long.rnnc'est moi qui travaille le moins donc c'est moi qui vait devoir l'assumer pour la plus grande part, je pense donc que j'ai mon mot a dire dans cette affairernnen dehors du fait de me sentir mechante de refuser sa venue je me demande ce qu'il va se passer si le juge enleve la petite de sa mere et que donc elle nous revient et que moi je m'oppose a sa venue dans notre foyerrnque risquons nous?rnque va t il se passer pour la petite?rne pensez vous pas que je doive rester franche et dire ouvertement que je ne pourrais pas l'assumer plutot que de la faire venir et de mal m'en occuper car je n'y arrierai pas?